

## REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN : « Connaître et respecter les animaux »

### **Article 1 : Organisateur**

Le présent concours de dessin dont le thème est « **Connaître et respecter les animaux** » est organisé par la Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA), ci-après « LFDA », dont le siège social est situé au 39, rue Claude Bernard 75005 PARIS France.

La LFDA a pour objet l'amélioration de la condition des animaux grâce aux progrès de la science traduits dans l'évolution du droit.

### **Article 2 : Objet du concours de dessin**

A l'occasion d'un colloque, qu'elle organise en partenariat avec la Fondation Adrienne et Pierre Sommer sur le sujet « Connaître et respecter les animaux, un enjeu pour l'Éducation nationale », la LFDA met en place un concours gratuit. Les dessins seront acceptés du mercredi 9 août 2023 (09:00 – heure française) au vendredi 20 octobre 2023 (23:59 – heure française).

Le concours, intitulé : « **Connaître et respecter les animaux** » permettra aux participants sélectionnés d'avoir leurs dessins affichés lors du colloque, qui aura lieu à l'UNESCO, Paris, le mardi 5 décembre 2023.

Il sera relayé sur les sites web suivants :

- Facebook: <https://www.facebook.com/fondationLFDA/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/fondationlfda/>
- LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/la-fondation-droit-animal-ethique-et-sciences/>
- Site Internet : <https://www.fondation-droit-animal.org/>

### **Article 3 : Conditions de participation**

**3.1.** Ce concours est ouvert à toute personne physique résidant en France (Corse et DOM-TOM inclus) âgée de 6 à 18 ans.

La LFDA se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité et l'adresse électronique des participants.

Le Participant est l'auteur du dessin qu'il soumet. Ce concours est limité à une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse électronique).

Le participant, si mineur, déclare et reconnaît qu'il a recueilli l'autorisation de participer auprès du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale le concernant et que le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté d'être garant(s) du respect par le participant de l'ensemble des dispositions présentes. Toute participation d'une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale sur les personnes concernées, La LFDA peut à tout moment demander la transmission de justificatifs et exclure le participant du présent concours.

**3.2.** La participation devra comporter un dessin avec la mention du titre « **Connaître et respecter les animaux** » et préciser l'**adresse email** du participant, son **âge** et son **nom complet**. Seul l'âge et le prénom du participant, ou un surnom choisi par ce dernier, seront rendus publics.

Le dessin et les informations personnelles devront être envoyés à la LFDA :

- Par email : [concours@fondation-droit-animal.org](mailto:concours@fondation-droit-animal.org)
- Par courrier postal : Fondation LFDA, 39 rue Claude-Bernard, 75005 Paris

**3.3.** La participation au concours implique pour tout participant l'acceptation d'exploiter les dessins dans le but de les exposer lors du colloque « Connaître et respecter les animaux, un enjeu pour l'Éducation nationale » du 5 décembre 2023 et de pouvoir les publier sur les supports de communication de la LFDA.

**3.4.** La participation au concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

#### **Article 4 : Droit d'auteur**

La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve de ce qui suit :

Les participants acceptent irrévocablement et sans contrepartie financière que, dans l'hypothèse d'être le gagnant, aucun versement et/ou demande financière venant de la LFDA ne sera accepté.

A ce titre, la LFDA récupèrera le titre de droit d'auteur contre tout recours et/ou opposition du gagnant, aux fins de partage libre du dessin soumis au concours.

Enfin, les Participants déclarent et garantissent à la LFDA avoir obtenu les autorisations nécessaires (droit à l'image, droit des biens, etc.) à leur participation au présent concours ainsi qu'à la reproduction et représentation de leur dessin telles que consenties par l'acceptation du présent règlement de ce concours.

La LFDA se réserve le droit de demander au gagnant la signature d'un document, transmis par la LFDA, confirmant cette autorisation au profit de la LFDA.

#### **Article 5 : Sélection du gagnant**

Parmi l'ensemble des participants ayant validé leur participation au concours nommé « **Concours de dessin** », 15 dessins seront sélectionnés par la LFDA, soit 5 dessins issus des trois catégories d'âge suivantes : de 6 à 11 ans, de 12 à 15 ans et de 16 à 18 ans.

Les gagnants seront désignés par sélection de leur dessin après vérification de leur éligibilité au droit d'auteur le concernant. Les participants désignés seront contactés par courrier électronique ou postal par la LFDA.

#### **Article 6 : Données personnelles**

**La LFDA a à cœur de protéger vos données et en aucun cas ne vendra, ne cédera, n'échangera ou ne divulguera vos informations à des tiers.**

Pour participer au concours, les participants doivent nécessairement fournir à la LFDA certaines informations personnelles les concernant :

- Nom
- Prénom
- Âge
- Adresse email

Ces informations sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à la détermination des sélectionnés.

Lors du partage des dessins sélectionnés, seul le prénom (ou le surnom) et l'âge seront publiés.

Ces informations feront l'objet d'une sauvegarde sur des serveurs de stockage fiables et sécurisés permettant leur conservation en toute sécurité et ne seront conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement du traitement consenti par le Participant.

Les destinataires de données enregistrées sont les personnes habilitées à les traiter aux seules fins des traitements suivants : vérification de l'âge, communication avec le Participant des résultats de la sélection par le jury de la LFDA et, le cas échéant, les modalités de valorisation du dessin sélectionné.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter :

- Par email : [rgpd@fondation-droit-animal.org](mailto:rgpd@fondation-droit-animal.org)
- Par courrier postal : Fondation LFDA, 39 rue Claude-Bernard, 75005 Paris
- Par téléphone : 01 47 07 98 99

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CLNIL.

A vos pinceaux !